

Le Nouvelliste

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN D'HAÏTI, FONDÉ EN 1898

MENJS/SÉMINAIRE / HÔTEL EL RANCHO

Exécution du CCI, volet éducation

Partant de l'identification conjointe des besoins du pays et de la mise à la disposition d'Haïti de fonds par des pays et des organisations internationales, le Cadre de coopération intermédiaire (CCI) se veut un outil tendant à la normalisation de la société haïtienne. Fruit de la solidarité de la communauté des nations, il devra nous aider, nous autres Haïtiens, à sortir de cette interminable transition. C'est en ces termes que le Ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, Pierre Buteau, s'est exprimé ce jeudi 21 octobre 2004 à l'occasion d'un séminaire sur le lancement officiel de la mise en oeuvre du CCI dans son volet éducation.

Plaçant la rencontre entre les principaux partenaires de l'éducation, M. Buteau a fait savoir que ce séminaire organisé par le MENJS les 21 et 22 octobre 2004 porte sur l'approfondissement et le mode d'opérationnalisation du partenariat entre les bailleurs, les corporations et agents du secteur éducatif, les cadres du MENJS en vue de la réalisation des objectifs définis dans le CCI. Fondamentalement, et plus précisé, il s'agit de nous donner les moyens de la mise en oeuvre optimale du CCI de travailler harmonieusement

de manière à mettre en place les mécanismes pour une meilleure coordination des interventions planifiées en parfaite cohérence avec le Plan National d'Éducation et de Formation (PNEF).

Les termes de référence du CCI

Le Cadre de coopération intermédiaire (CCI) a été initié par le gouvernement au lendemain des événements du 29 février 2004, pour servir de cadre de référence à sa politique pendant la période de transition. Son appropriation par les cadres nationaux qui s'y sont impliqués tant au niveau de son élaboration qu'à celui de sa mise en oeuvre est manifeste. Et le MENJS qui en assure le volet « Éducation et Sport » a vite fait d'annoncer les couleurs de son opérationnalisation optimale. La démarche consiste à s'approprier le contenu du CCI dans ce volet proprement dit; définir les mécanismes de sa mise en oeuvre (responsabilité, planification, exécution, suivi et évaluation) et appréhender les différents outils de coordination. Comme l'a souligné le Coordonnateur national du CCI pour le secteur éducatif, Réginald Paul, «le dossier sera

PAGE 24 >

Exécution du CCI, volet éducation

► PAGE 1

porté par les nationaux et les bailleurs de fonds viendront en appui technique”.

Méthodologie

Un groupe thématique chargé de l'élaboration du CCI et composé d'experts venus de diverses agences internationales a travaillé sur le thème «Education, Sports et Civisme». Il est coordonné par un représentant du MENJS et du Ministère de la Culture. Sa méthodologie de travail comprend plusieurs phases: la collecte des données réalisée à partir d'une revue de littérature, des consultations tenues avec différents partenaires (représentants des secteurs public et privé, des syndicats, des fédérations d'écoles, des associations d'établissements scolaires). Des visites de Centres de formation non formelle accueillant des exclus du système éducatif ont même été effectuées. Le traitement et l'analyse des données recueillies ont été réalisés avec une extrême rigueur. Certes, la méthodologie a souffert de restrictions dues à la situation conjoncturelle et à des contraintes temporelles, mais elle a permis d'avoir une description de l'état des lieux du secteur, d'identifier les interventions et les actions transversales prioritaires, selon les membres du Comité de Pilotage.

Cadre de référence et état des lieux

En raison de la faible performance que produit le système éducatif haïtien comparativement au reste de l'Amérique Latine et de la Caraïbe, Haïti est mal placée pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), selon le rapport du Groupe thématique d'Education, Jeunesse, Sports et Services Civiques. Un tiers des enfants âgés de 6 à 12 ans ne fréquente pas l'école. 32% des filles âgées de 6 ans et plus ne se sont jamais rendues à l'école. «Le MENJS n'a pas toujours exercé ses rôles normatif et régulateur dans le système», reconnaissent les experts qui mettent en relief le fait que le secteur privé est devenu le véhicule principal à travers lequel est offert l'accès à l'éducation. L'évolution du sous-secteur de la formation professionnelle n'est pas non plus régulée et contrôlée. Pire: la capacité de pilotage des projets est limitée par les modalités de fonctionnement de ceux-ci. D'où la nécessité de souligner les problèmes de gouvernance et d'éthique qui entravent l'éducation. Le rapport met en cause la qualité de l'enseignement supérieur, les problèmes de l'éducation non formelle, la défaillance des infrastructures sportives de proximité et l'absence de centres de loisirs pour les jeunes etc.

Stratégie nationale intérimaire

La politique éducative du

gouvernement s'appuie sur le PNEF. Elle prend en compte les éléments de la crise que connaît le pays, d'autant que le gouvernement est signataire entre autres des engagements du Forum de Dakar en 2000 sur l'Education pour tous.

Le CCI s'inscrit donc dans les orientations du PNEF considéré comme le cadre de référence de la politique éducative du pays. Mieux: il prend en compte les facteurs clés de la crise et les thématiques transversales. Sans prétendre résoudre tous les problèmes, le CCI, dans son volet éducatif, propose des actions susceptibles de répondre aux urgences actuelles du secteur et de poser les bases d'un développement durable du système. Certaines de ces actions visent des changements importants au niveau du système en terme de réduction du coût de l'éducation pour les familles les plus pauvres et de réforme éducative. Des indicateurs d'intervention et de progrès sont attendus, du moins au cours de la durée intérimaire. La cellule de pilotage mixte incluant la BID, la Banque Mondiale, le PNUD, le Gouvernement, le Canada, les Etats-Unis, la Commission européenne et la direction de la planification et de la Coopération Externe en collaboration avec le ministère de la Culture, la Secrétairerie de la Jeunesse, aux Sports et à l'Education Civique [...] sont à pied d'oeuvre pour assurer le suivi et faire l'évaluation de la mise en oeuvre du CCI dont les résultats sont attendus avec ferveur. Malgré les enjeux. ①